



CARTE D'ADHERENT N°

Année d'adhésion :

Date :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pour tout adhérent à l'amicale des Pupilles-Mousses

ORIGINE	Séjour(s) accompli(s) (du ... au ...)	Compagnie(s) Escouade(s) Section(s)	Lieu(x)
Ecole des Pupilles			
Ecole des Mousses			

Nom :	Prénom :	
Date de naissance :		
Facultatif : Affectation « Marine » (Personnel d'active) :		
Adresse civile :		
Facultatif : Activité et téléphone professionnels :		
Tél. privé :	Télécopie :	Internet :
Rédaction libre :		

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « INFORMATIQUE et LIBERTE » et la délibération n°81-49 du 21 juillet 1981 de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) sur le traitement informatisé d'informations relatif à la gestion des associations, les adhérents se doivent de donner leur accord pour pouvoir figurer au fichier informatique de l'Amicale des Pupilles-Mousses tout en conservant le libre accès aux renseignements les concernant.

Nota : Pour nouvel adhérent joindre un chèque de :
20 € (vingt euros) pour adhésion entre 1^{er} janvier et 1^{er} juillet
10 € (dix euros) pour adhésion entre 1^{er} juillet et 30 novembre,
l'adhésion en décembre est recouverte sur l'année suivante à savoir 20 euros.

A retourner à l'adresse suivante :

**Amicale des Pupilles-Mousses
Trésorier national
Cleyemeur- 29233 CLEDER**

TRES IMPORTANT

J'accepte de voir mes coordonnées figurer à l'annuaire des Pupilles-Mousses

Date :

Signature :

NOTA : Ceci n'est pas une obligation pour faire partie de l'amicale.